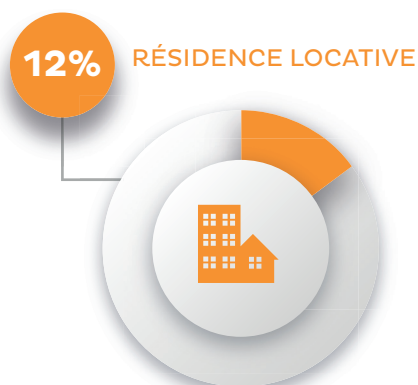
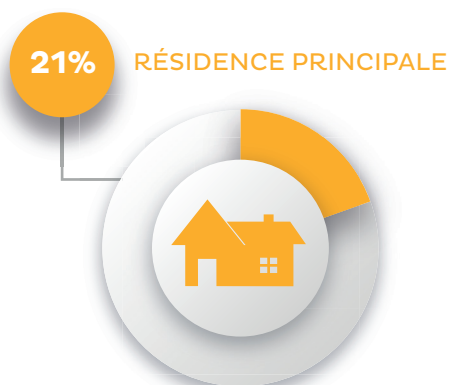
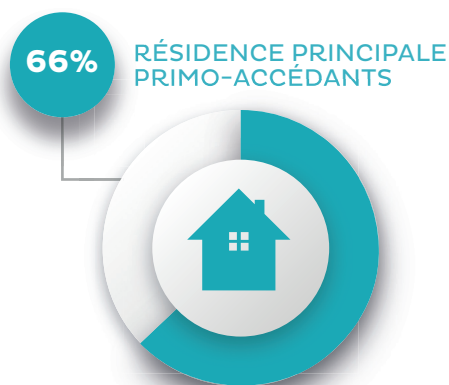


CHEZ CAFPI DEUX TIERS DES ACQUÉREURS SONT DES PRIMO-ACCÉDANTS

En avril, avec 66%, la part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi reste élevée. L'activité des banques et les taux bas leur permettent de réaliser leurs projets immobiliers. Dans un contexte économique incertain, les investisseurs quant à eux, restent en retrait (12% de la clientèle Cafpi).

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS

En avril, l'emprunt moyen des primo-accédants est en baisse par rapport au mois précédent. En avril le montant moyen emprunté était de 232 100 € sur 284 mois pour un effort consenti de 5,78 années de revenus, alors qu'en mars les primo-accédants empruntaient en moyenne 236 500 € sur 282 mois, pour un effort consenti de 5,81 années de revenus.



ACCÉDANTS

Du côté des autres accédants on observe une hausse du montant de l'emprunt à 381 400 € sur 266 mois pour un effort consenti de 7,01 années de revenus en avril, contre 369 400 € sur 263 mois en mars pour un effort consenti de 6,98 années de revenus.

232 100 €

EMPRUNT

381 400 €

5,78 années de revenus

ACQUISITION

7,01 années de revenus

82%

ACHAT DANS L'ANCIEN

88,8%

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS

236 500 € / 282 MOIS

MARS

232 100 € / 284 MOIS

AVRIL

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS DIMINUE AVEC **232 100 €** SUR 284 MOIS.



ACCÉDANTS

MARS

369 400 € / 263 MOIS


AVRIL


381 400 € / 266 MOIS

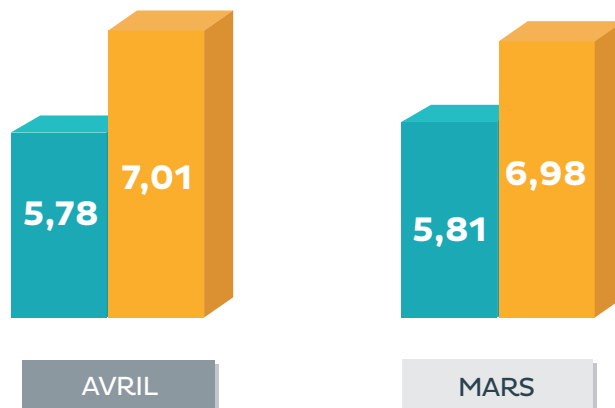
CHEZ LES ACCÉDANTS, IL AUGMENTE AVEC **381 400 €** SUR 266 MOIS.

• • • ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS • • •

LES CHIFFRES DU MOIS DE MARS

 Le prix du bien représente **5,78 années** de revenus pour un primo-accédant.

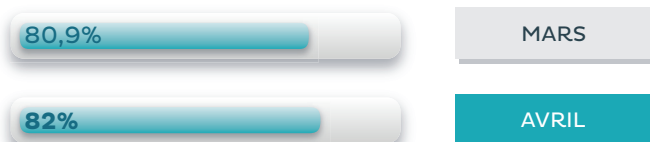
 Pour un accédant, le prix du bien représente **7,01 années** de revenus.



• • • ACQUISITION DANS L'ANCIEN • • •

 **PRIMO-ACCÉDANTS**

 **ACCÉDANTS**



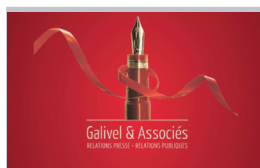
LES ACQUISITIONS AUGMENTENT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS AVEC **82%**.

CHEZ LES ACCÉDANTS, LA PROGRESSION SE POURSUIT AVEC **88,8%**.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
 Carol Galivel / Gaëtan Heu
 Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
 21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
 Directeur Général Adjoint
 Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
 28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.